NEUTRALISATEUR

Désactive le Chlore ou le Brome à l'état de sels dissous.

Applications

Baisse le taux de chlore ou de brome disponible dans les eaux de piscine.

Atouts

- Poudre, qui se dissout rapidement, sans laisser de résidu.
- Très forte teneur en matière active.
- Convient à tout équipement de filtration.
- S'associe, à l'état dilué, avec les désinfectants et traitements complémentaires employés en piscine.
- Action très rapide.
- Non moussant aux dosages recommandés en piscine.
- Conservation prolongée sous réserve d'entreposage à l'abri de l'humidité et à une température inférieure à 40°C.

Composition

Contient du thiosulfate de sodium.

Consignes d'utilisation - Dangers

- Conserver sous clef et hors de portée des enfants.
- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
- En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).
- Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Mode d'emploi

En terme de législation, en piscine collective, la teneur en désinfectant varie selon la nature du produit employé :

- ***Chlore non stabilisé :*** entre 0,4 et 1,4 mg/L.
- ***Chlore stabilisé :*** 2 mg/L minimum de chlore disponible.

Un léger excès de chlore ou de brome n'est pas gênant au niveau du confort de la baignade (seules les chloramines sont irritantes). Toutefois, il peut s'avérer nécessaire de se conformer à la réglementation et d'en neutraliser une partie.

OCEDIS
69, allée des Peupliers – Z.I de Fétan – 01600 TREVOUX
Tel 04.74.08.50.50 – Fax 04.74.08.79.58 – info.ocedis@groupeatlantis.com

NEUTRALISATEUR

TRAITEMENT AU CHLORE

Prévoir 8g de **NEUTRALISATEUR** par m^3 d'eau et par mg/L de Chlore à neutraliser.

Faire le calcul suivant :

Quantité de **NEUTRALISATEUR**
=
$8 * Taux_{chlore\ à\ neutraliser} * Volume_{bassin}$

TRAITEMENT AU BROME

Prévoir 4g de **NEUTRALISATEUR** par m^3 d'eau et par mg/L de Brome à neutraliser.

Faire le calcul suivant :

Quantité de **NEUTRALISATEUR**
=
$4 * Taux_{brome\ à\ neutraliser} * Volume_{bassin}$

Pratiquer l'apport de **NEUTRALISATEUR** en 2 fois, espacées de 20 minutes :
Verser d'abord la moitié de la quantité calculée. Après 20 minutes, faire un test de contrôle et effectuer le second ajout.

NOTA 1 : En cas de vidange de l'eau de la piscine, la neutralisation ne doit plus être seulement partielle mais totale.

CONSEIL : Afin de pouvoir intervenir en cas de début de décomposition de produits chlorés ou bromés, il est conseillé de maintenir à disposition entre 50 et 100litres d'une solution à 50% de **NEUTRALISATEUR** (le produit est très soluble dans l'eau).

Classification

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport.
Préparation non dangereuse pour la santé d'après la directive 1999/45/CE.

OCEDIS
69, allée des Peupliers – Z.I de Fétan – 01600 TREVOUX
Tel 04.74.08.50.50 – Fax 04.74.08.79.58 – info.ocedis@groupeatlantis.com